



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours :

**CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DE LYCEE PROFESSIONNEL
(CAPLP)**

**CERTIFIAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE L'ENSEIGNEMENT DU PRIVE
(CAFEP)**

Section : **BIOTECHNOLOGIES**

Option : **SANTE ENVIRONNEMENT**

Session 2020

Rapport de jury présenté par : Sabine CAROTTI, Présidente de jury

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Statistiques	4
Épreuves d'admission	5
Première épreuve d'admission	6
Deuxième épreuve d'admission	10
Conclusion générale	13

Avant-propos

Ce rapport de jury est dans la continuité de ceux des sessions précédentes.

Pour cette session, conformément à l'arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves du concours externe et du troisième concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, les dispositions de l'arrêté du 19 avril 2013 sont adaptées. La première épreuve d'admission est la première épreuve d'admissibilité. La deuxième épreuve d'admission est la deuxième épreuve d'admissibilité.

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant avec la prise en compte d'une dimension pédagogique.

Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires. Le jury dans son évaluation reste attentif à ce que chaque candidat fasse preuve de sa culture scientifique.

Le jury est sensible au niveau scientifique et aux compétences didactiques et pédagogiques des candidats. Le CAPLP Biotechnologies option Santé Environnement se caractérise par la vocation des lauréats à enseigner dans des domaines extrêmement diversifiés. Il convient donc de faire preuve d'une relative polyvalence scientifique mais surtout, à partir de connaissances de base bien assimilées, d'une excellente aptitude à les mobiliser avec rigueur et bon sens au cœur de thématiques diversifiées. Il n'est aucunement question d'attendre que les candidats dominent tous les référentiels des diplômes dans lesquels ils peuvent intervenir ; par contre, il est fortement recommandé que les candidats aient au minimum parcouru lesdits référentiels, disponibles sur le site du Ministère. L'extrême diversité des champs professionnels pouvant être confiés aux professeurs de biotechnologies santé environnement permet difficilement l'omni-connaissance de l'ensemble des secteurs et activités susceptibles d'être supports des sujets. Il convient d'intégrer que le jury est parfaitement conscient de ce fait et, qu'en conséquence, il inscrit également son évaluation dans l'adaptabilité du candidat, sa rigueur scientifique, la pertinence voire le bon sens pédagogique des choix adoptés.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable.

De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP Biotechnologies option santé environnement.

Sabine
CAROTTI
Présidente du jury

Statistiques

Concours externe du CAPLP

Candidats inscrits	752
Candidats présents aux deux épreuves d'admission	354
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	18,00
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	08,85
Nombre de postes pourvus	200

Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)

Candidats inscrits	134
Candidats présents aux deux épreuves d'admission	55
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	15,15
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	11,60
Nombre de postes pourvus	16

EPREUVES D'ADMISSION

Première Épreuve

Durée : 5 heures
Coefficient : 1

Deuxième Épreuve

Durée : 5 heures
Coefficient : 1

Les sujets des épreuves d'admission sont en ligne sur le site du Ministère :
www.education.gouv.fr

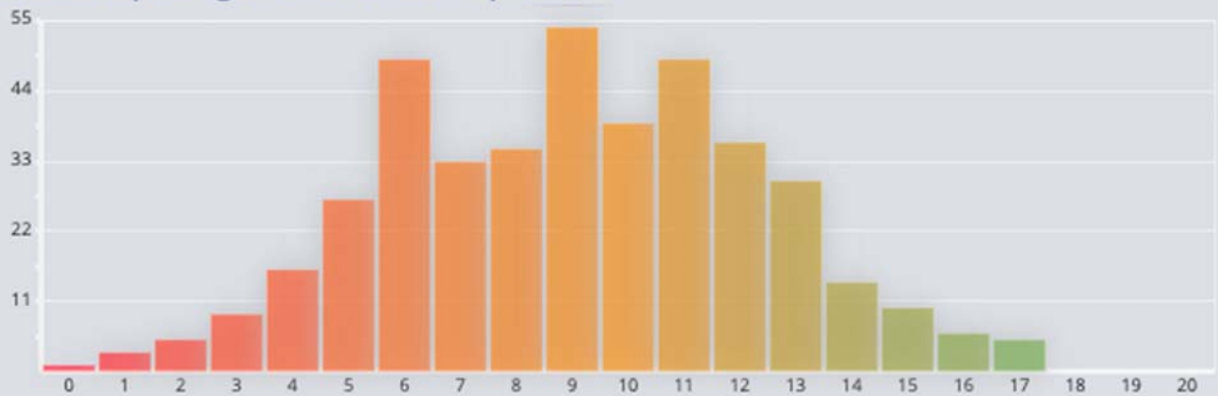
Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 » :

<http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>

Première épreuve d'admission

1. Résultats

Statistiques générales de l'épreuve



Minimum :	0,90 / 20	Quartile inférieur :	6,90 / 20
Moyenne :	9,50 / 20	Médiane :	9,60 / 20
Maximum :	17,60 / 20	Quartile supérieur :	11,85 / 20
Ecart type :	3,31	Ecart interquartile :	4,95

2. Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité.

L'épreuve permet d'évaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre des compétences en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et techniques, de niveau master 1 pour répondre à une « problématique » soulevée par un fait scientifique, une évolution technique, une question sociétale ou de santé publique.

Le choix du thème est déterminé par le programme du concours qui recouvre ceux des enseignements assurés par un PLP Biotechnologies Santé Environnement.

Le questionnement, articulé autour d'une problématique identifiable, sert de fil conducteur et permet au candidat des développements et des synthèses. Il conduit ce dernier à mobiliser ses connaissances dans les domaines de la biologie cellulaire, la physiologie humaine, la nutrition, la biochimie, la microbiologie, la sécurité sanitaire et l'hygiène appliqués aux enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé environnement.

Les documents fournis peuvent être : des publications scientifiques, des résultats d'expériences, d'enquêtes, des protocoles, des textes réglementaires, des données, ...

Les questions posées permettent d'évaluer les compétences suivantes (une même compétence pouvant être évaluée par plusieurs questions) :

- la mobilisation des connaissances ;
- l'exploitation et l'analyse des documents ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- la qualité de la synthèse élaborée ;
- les qualités rédactionnelles et la structuration de la composition ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique utilisé.

De façon générale, le jury déplore avoir trouvé des copies :

- sans structuration : absence d'introduction, de plan, de problématique, de transition entre les questions, absence de conclusion et d'ouverture ;
- sans schéma de synthèse titré, expliqué, clair et légendé ;
- sans tableau synthétique des données analysées ;
- sans référence précise aux annexes ;
- dont l'écriture est illisible ;
- dont l'orthographe est inacceptable ;
- dont la syntaxe rend la lecture et la compréhension difficiles ;
- peu soignées.

Une lecture fine et complète du sujet (questions et annexes) est indispensable afin d'éviter le hors sujet : la réponse doit être élaborée en fonction des termes de l'énoncé. La mise en évidence d'une problématique pertinente est nécessaire pour appréhender le sujet dans sa globalité et y répondre.

Exemple : À travers l'étude du mécanisme de la digestion des lipides et de leur métabolisme, comment les différents régimes alimentaires peuvent-ils influencer notre santé ?

Le jury rappelle que :

- toute conclusion scientifique doit être basée sur des éléments scientifiques avérés.
- la rédaction du candidat doit être exempte de toute digression ou commentaires personnels sur le sujet proposé qui ne font que dévaloriser la qualité de la copie.

L'enseignant est un éducateur qui agit de façon éthique et responsable.

Le jury rappelle également qu'il n'est pas autorisé d'insérer ou de coller tout ou partie du sujet comme support de sa composition.

Le jury fait les remarques suivantes concernant :

La mobilisation des connaissances à bon escient

L'ensemble des domaines de connaissances n'est pas suffisamment maîtrisé et approfondi.

Le jury déplore le manque de connaissances scientifiques élémentaires :

Question 1 :

Le jury attendait que le candidat :

- centre son développement sur les lipides ;
- développe la digestion et l'absorption des graisses au niveau des entérocytes et des vaisseaux chylifères ;
- explique le métabolisme des lipides en mobilisant ses connaissances et sans simplement paraphraser l'annexe 1 ;
- propose un/des schéma(s) de synthèse qui ne soient pas uniquement une reprise des annexes.

Question 2 :

Le jury attendait que le candidat présente la nomenclature et la classification des acides gras tout en précisant la spécificité de certains (essentiels/non essentiels, cis/trans).

Question 3 :

Le jury attendait que le candidat précise les conséquences possibles des différents régimes (hyper/hypolipidiques) sur la santé.

L'exploitation et l'analyse des documents

Le jury a constaté une exploitation superficielle des annexes et un manque d'analyse.

L'exploitation des annexes ne doit pas se limiter à une retranscription descriptive et linéaire du document. Il est attendu du candidat une organisation personnelle et cohérente des informations extraites des annexes, ainsi qu'une analyse transversale.

Les annexes sont le support de la réflexion et le candidat doit y faire référence tout en mobilisant ses propres connaissances scientifiques. Il se les approprie et les met en relation pour présenter sous forme de tableaux ou schémas son analyse synthétique.

Question 2 :

Le jury attendait une comparaison quantitative et qualitative des 2 menus au niveau de l'apport lipidique (nature des aliments, répartition lipidique, lien avec les ANC...).

Question 3 :

Le jury attendait une analyse précise des données scientifiques sur les 2 régimes, notamment au niveau de l'évolution des taux de lipoprotéines afin d'en préciser les conséquences possibles sur la santé.

La pertinence de l'argumentation

L'argumentation doit être suffisamment développée pour aboutir à des conclusions.

Par exemple, les réponses aux questions 2 et 3 nécessitaient de mobiliser ses connaissances (sur les ANC, la nature des préparations culinaires, les liens entre les types d'acides gras et leurs effets sur la santé) pour justifier les conséquences des différents régimes proposés par les annexes.

La qualité de la synthèse élaborée

Il est attendu du candidat un raisonnement logique et structuré ciblant les informations essentielles.

Pour répondre aux trois questions, des schémas pertinents, légendés et titrés, des tableaux comparatifs ainsi que des paragraphes structurés étaient attendus.

Le candidat ne devait pas se limiter à recopier les tableaux ou schémas présentés en annexes et à paraphraser les documents.

Les qualités rédactionnelles et la structuration de la copie

Une introduction et une conclusion générales sont nécessaires, elles doivent être concises et pertinentes. En introduction, le jury attend des candidats une contextualisation du sujet, une problématique cohérente et l'annonce claire d'un plan.

Le développement doit être structuré en paragraphes et suivre le plan annoncé dans l'introduction.

Des phrases de transition sont attendues entre les différentes parties.

La gestion du temps doit permettre de traiter de façon équilibrée toutes les parties du sujet.

Le métier d'enseignant impose une syntaxe, une présentation (texte, schémas, tableaux), un niveau de langage, une écriture et une orthographe irréprochables.

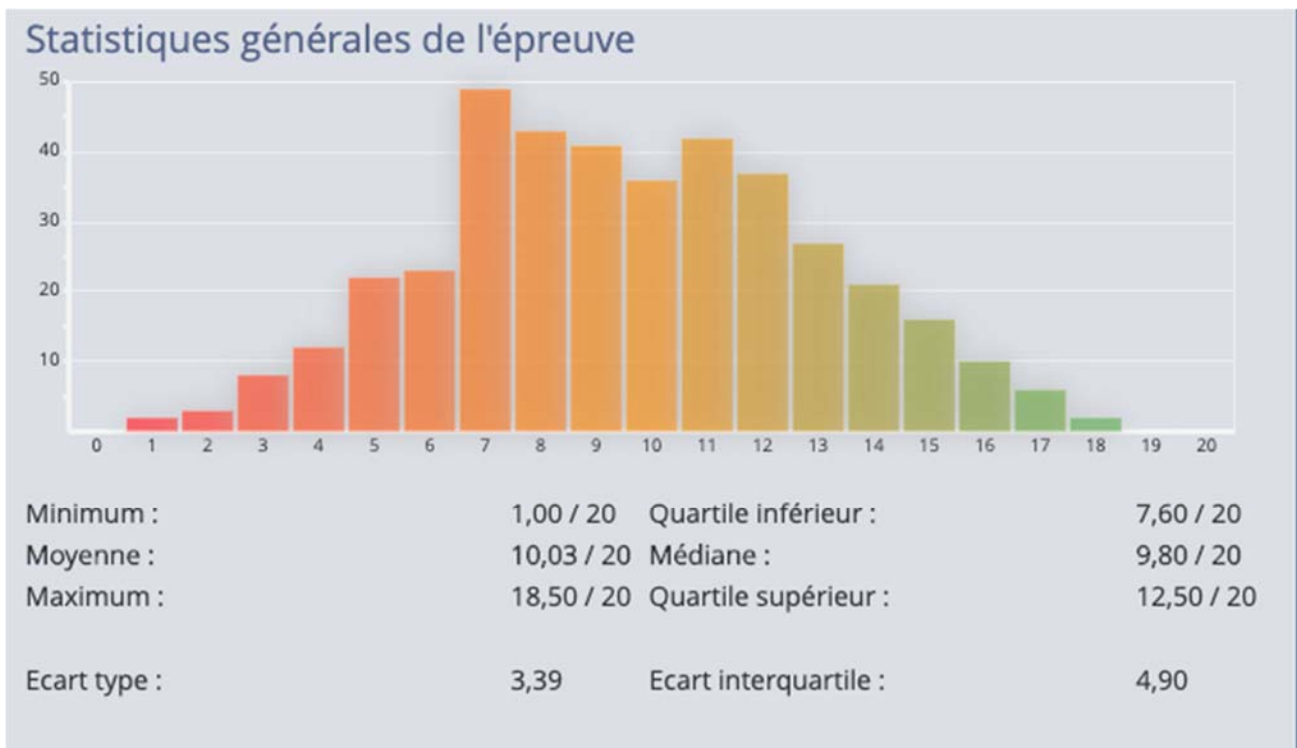
La rigueur du vocabulaire utilisé

Le jury regrette que la majorité des candidats n'emploie pas un vocabulaire scientifique adapté au niveau attendu (niveau master) et utilisé à bon escient.

Le jury attend des candidats l'utilisation d'un registre de langage non familier et non simplifié (les sigles et acronymes doivent être décodés, les abréviations non utilisées : exemple ATP, ANC, AG, VLDL, HDL, LDL...).

Deuxième épreuve d'admission

1. Résultats



2 - Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat :

- à exploiter et synthétiser un ensemble documentaire ;
- à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques...

Le sujet comprend un **dossier scientifique et technique** constitué de documents divers pouvant être issus du milieu professionnel.

Le questionnement conduit le candidat à exploiter ces documents pour en dégager une problématique, à analyser les données et les solutions proposées tout en mobilisant ses connaissances pour justifier et/ou argumenter ses propos.

Il amène le candidat à proposer une démarche pédagogique parmi les enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé Environnement, en lien avec un cahier des charges.

Le jury fait les remarques suivantes concernant :

L'appropriation du sujet.

Une lecture approfondie du sujet et de l'ensemble des annexes est indispensable avant de débiter la rédaction. Le jury a constaté qu'un certain nombre de candidats n'a pas intégré les documents d'accroche, ce qui limite la contextualisation.

La présentation d'une problématique.

Le jury constate une absence de problématique contextualisée ou une problématique trop large ou une reprise des questions du sujet et/ou une annonce du plan en guise de problématique.

La problématique doit être déduite de l'ensemble des données du dossier fourni, identifiable, et servir de fil conducteur tout au long de la copie.

L'exploitation et la synthèse des données.

La totalité des annexes est à exploiter en veillant à extraire les données pertinentes pour répondre aux questions. Il est attendu d'utiliser les annexes sans les paraphraser et d'établir des liens entre les divers éléments de l'ensemble documentaire.

Des candidats se sont limités à recopier une partie des annexes sans exploitation, ni justification, ni synthèse.

Le sujet exige la structuration et la synthèse des données en utilisant un outil approprié (tableau, schéma, carte mentale...)

L'analyse critique de documents technologiques.

Le jury attend du candidat qu'il présente une analyse argumentée exhaustive faisant appel non seulement aux données du dossier technique mais également à des connaissances scientifiques et techniques (définition et mobilisation des connaissances).

Exemple : Pour ce sujet, l'analyse critique n'est pas toujours aboutie. Il était attendu d'interpréter le rapport d'analyses microbiologiques puis de réaliser une comparaison des procédés de traitement tertiaire des effluents afin de réaliser le choix d'une solution à mettre en œuvre pour limiter la pollution des eaux usées.

La proposition de pistes d'exploitations pédagogiques.

Le jury regrette parfois l'absence de démarche pédagogique.

Le jury constate que les candidats ne s'appuient pas suffisamment sur le dossier : il convient de sélectionner puis d'extraire des données pertinentes (choix précis d'annexe(s) à adapter pour présenter une démarche pédagogique explicitée). Il convient de s'appuyer sur les connaissances du référentiel du Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation pour ce sujet. L'extrait du référentiel n'était pas à traiter dans sa totalité.

Il est attendu des activités-élèves réalistes, détaillées et justifiées avec des outils pertinents en lien avec le référentiel. Celles-ci doivent être cohérentes au vu de la démarche proposée. Il n'est pas attendu un contenu de cours.

Les connaissances techniques et scientifiques ne sont pas à développer dans cette question.

La fiche didactique n'est pas exigée.

La qualité de la rédaction, la structuration de la composition et la rigueur du vocabulaire.

Il est important que le candidat étudie les questions posées, notamment les verbes d'actions qui lui indiquent ce que le jury attend (exemple : Analyser ... suppose de la part du candidat une maîtrise de la capacité à analyser). Dans la définition de l'épreuve, il est indiqué que celle-ci « a pour objectif de vérifier la capacité du candidat à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques » c'est-à-dire comparer des solutions techniques par leur procédé et/ou leurs avantages et/ou leurs limites afin d'en extraire une solution envisageable pour la problématique du sujet, solution qui devra être argumentée en référence au comparatif établi précédemment.

Le devoir nécessite une introduction, des transitions entre les questions et une conclusion :

- l'introduction situe le sujet dans son contexte actuel, définit les termes clés, annonce une problématique en lien avec le contexte du sujet et un plan ;
- la construction du devoir met en évidence les différentes questions numérotées en conservant une structure logique et ordonnée du sujet ;
- la conclusion ne doit pas se limiter à une reprise des points abordés dans le sujet mais doit proposer un élargissement avec des pistes de réflexion.

Il est impératif de respecter l'anonymat en veillant à ne pas utiliser des indicateurs d'identification (nom d'établissement, ville...).

Il est conseillé de :

- structurer la copie ;
- utiliser des outils pertinents de synthèse et d'analyse ;
- réaliser les tableaux de façon continue sur une même page ;
- présenter des schémas soignés ;
- adopter une écriture lisible et aérée ;
- éviter les abréviations ;
- gérer son temps d'épreuve afin de traiter convenablement toutes les questions.

Il est attendu des **candidats un niveau de langage, une orthographe et une syntaxe irréprochables, un vocabulaire scientifique et technique adapté aux exigences de l'épreuve.**

Enfin, le métier d'enseignant exige la neutralité et n'autorise pas les jugements subjectifs.

CONCLUSION GENERALE

Comme pour les sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire comme la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée professionnel, rencontrer des enseignants de biotechnologies santé environnement mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP.